



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 25 août 2025

début : 16h05

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Riviera Chablais Hebdo

de répondre négativement à l'offre de ce journal pour l'extension de leur couverture rédactionnelle aux communes de Lavaux-Oron dès 2026.

Informations communales

de répondre négativement à la demande d'un physiothérapeute, non installé sur la Commune, pour figurer dans les informations communales.

Demande de soutien

de répondre positivement à la demande de soutien des Amis de la Forêt.

Etude paysage et patrimoine de l'habitat dispersé du Jorat

de confirmer auprès d'Esplanade Aménagement SA leurs offres et les informer que ces études seront mises aux budgets 2026 et 2027.

Invitations

de déléguer M. Patrick Emery à l'invitation de Viviproduct pour l'ouverture de la saison "Humour dans les Prés".
que MM. Grégoire Favre et Patrick Emery se sont inscrits à une des soirées d'informations organisées par la Direction des finances communales pour anticiper et comprendre les changements de présentation des comptes induits par la mise en place du MCH2.

1^{er} août 2026

de valider l'offre reçue d'un artiste pour animer les festivités du 1^{er} août 2026.

Giron des Musiques de Lavaux et du Gros de Vaud 2026 et 130^e anniversaire de la Fanfare du Jorat

d'accepter que le morceau de marche du 130^e anniversaire s'intitule "Jorat-Mézières Marche".

Contrôle des habitants

d'amender une habitante de Carrouge qui n'a pas fait parvenir une copie du document officiel au sujet de l'autorité parentale et du droit de garde de son enfant mineur, malgré les nombreux rappels envoyés.

DGMR / Contribution financière des transports publics

de valider le projet de courrier qui sera adressé aux services de la DGMR, concernant la répartition des charges financières 2026 - Projet bassin 5.

Lausanne Région / Recensement des dispositifs communaux de stationnement

de remplir le questionnaire concernant le recensement des dispositifs communaux de stationnement.

Oppositions contraventions

de maintenir deux contraventions délivrées sur le parking de l'Epinette à Mézières.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale au propriétaire d'un véhicule pour non-paiement d'une contravention reçue en juin 2025 sur le parking de l'Epinette à Mézières, malgré les rappels de la bourse communale.

CAMAC 244229 / Commune

de transmettre à la Camac le dossier N°244299 concernant l'installation d'une buse métallique sous le pont existant sis sur la parcelle communale N°4408, le DP communal 1037 et la parcelle de Servion N°190 et DP de Servion 102 et 105 avec la demande de dérogation art. 27 LVLFo.

CAMAC 237747 / Müller Annette

d'informer la Camac que ce dossier concernant la construction d'une piscine enterrée chauffée par une PAC est abandonné.

CAMAC 243162 / Müller Annette

de mettre à l'enquête publique auprès de la Camac la construction d'une piscine enterrée chauffée par une PAC air-eau.

CAMAC 231666 / Frei Nicolas

de délivrer le permis d'utiliser une PAC avec forage géothermique.

CAMAC 238356 / Swisscom SA

de délivrer le permis d'utiliser pour les antennes adaptatives avec facteur de correction au Chemin des Grottes à Mézières.

CAMAC 242575 / Neziraj Liridon et Adriana

de mettre à l'enquête publique auprès de la Camac la pose d'une isolation périphérique et isolation de la toiture du bâtiment ECA 2320, construction d'un garage double et aménagement de deux places de stationnement extérieures, construction d'une piscine chauffée avec local technique, PAC et aménagements extérieurs.

CAMAC 185678 / Swisscom SA

d'accepter de prolonger le permis de construire N°07/2019 jusqu'au 23 février 2027, conformément à l'art. 118 LATC.

Parcelle N°780

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 36 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4102

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 25.363 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4509

d'autoriser le remplacement de la porte de garage par une porte vitrée de même dimension, soit 2300 x 2070 mm, tout en rappelant que ce local ne peut en l'état changer d'affectation.

Conseil communal du 7 octobre 2025

de valider les préavis suivants :

- N°12/2025 - demande de crédit extrabudgétaire pour le remplacement de la conduite d'eau potable, Chemin des Ecoliers et Route des Cullayes à Mézières.
- N°13/2025 - demande d'un crédit d'investissement pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance sur le territoire communal.
- N°14/2025 - demande de crédit pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 électrique.

